

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

MISSION 2 : LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'INGÉNIEUR(E)

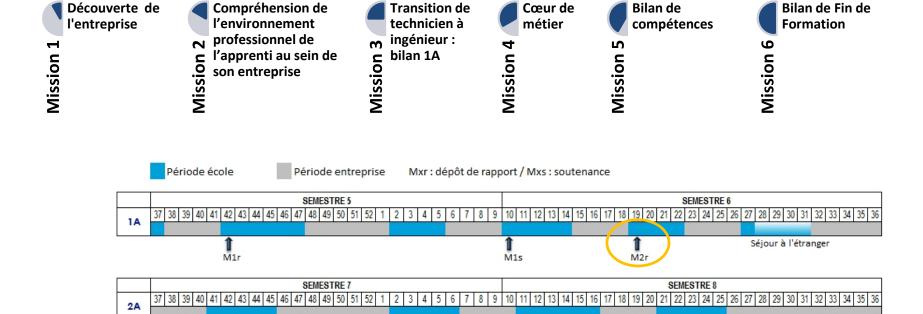
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DPPA

Des missions pour guider l'apprenti dans sa réflexion

SEMESTRE 9

37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 1

M5r



5 6 7 8 9 10 11

M4s

SEMESTRE 10

21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35

M6r M6s

M4r



3A

M3r

RETOUR D'EXPERIENCE

► Importance de la connaissance de l'attendu:

- Le cahier des charges donne le détail du contenu.
- La fiche d'évaluation précise ce qui va être apprécié.
- Les annexes des travaux de DPPA donnent:
 - Conseils et règles de rédaction d'un rapport ou de présentation orale.
 - Les modalités de remise des travaux.

► Exemples de retour d'expérience :

- Équilibrer la présentation
- Faire une introduction et une conclusion.



MISSION 2 : LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'INGÉNIEUR(E)

▶ Objectifs de la mission :

- Prendre conscience de la responsabilité sociétale de l'ingénieur(e)
- ▶ Pour la commission des titres de l'ingénieur (CTI) le métier d'ingénieur(e) « intègre les préoccupations de protection de l'Homme, de la société et de ses valeurs, de la vie et de l'environnement, et plus généralement du bienêtre collectif ».
- L'apprenti(e) doit démontrer en quoi et comment il/elle s'inscrit dans cette démarche en partageant au choix:
- un engagement personnel dans lequel il/elle s'investit ou s'est investi(e).

ou

- un intérêt pour un sujet sociétal majeur.



MISSION 2 : LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'INGÉNIEUR(E)

▶ Contenu :

Choix 1 - l'engagement, qu'il soit :

- citoyen (syndicat, élu(e), secourisme, sécurité civile, défense nationale...)
- associatif (sport, culture...)
- social et solidaire (aide aux personnes, insertion, bénévolat, maraudes...)
- en faveur du développement durable
- humanitaire (ONG, chantier jeunesse...)

Choix 2 - l'intérêt pour :

- l'interculturalité
- la parité, l'égalité femme homme
- les enjeux environnementaux (climat, ressources...)
- la transformation numérique (intelligence artificielle, 4ème révolution industrielle...)
- le développement durable
- l'éthique de l'ingénieur(e)
- la transition énergétique
- l'inclusion (handicap...)



MISSION 2 : LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'INGÉNIEUR(E)

► Attendus et évaluation de la mission:

L'apprenti(e) devra rédiger un rapport de 4 à 6 pages comportant a minima les éléments cités ci-après. Il est attendu de l'apprenti(e) qu'il/elle fasse preuve d'esprit critique, qu'il/elle construise un argumentaire basé sur des sources vérifiables.

Ce rapport sera corrigé par le tuteur académique

Il sera déposé sur Caliap au plus tard <u>le 23 mai 2022</u>



MIMISSION 2 : LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'INGÉNIEUR(E)

Structure du rapport:

Choix 1 - l'engagement :

- Présentation de l'expérience vécue: contexte, rôle joué, activités, temps consacré...
- Raison du choix de cet engagement: valeurs portées, responsabilités, impact sur la société...
- Analyse de la contribution de cet engagement à la construction du parcours personnel ou professionnel de l'apprenti(e): ouverture d'esprit, développement de « soft skills »

Choix 2 - l'intérêt pour un sujet sociétal :

- Présentation de la problématique : contexte, données, analyse critique...
- Raison du choix du sujet : valeurs véhiculées, impact sur la société...
- Analyse de l'influence du sujet sur la construction du parcours personnel ou professionnel de l'apprenti(e) : objectif professionnel, ouverture d'esprit, prise de conscience, rôle de l'ingénieur...



MERCI DE VOTRE ATTENTION

